

Assemblée générale 2024

Vendredi 28 juin

Rapport de l'année 2023

Maison de l'enfance Prémol
9 rue Henry Duhamel
38100 GRENOBLE



Assemblée générale

2024

RAPPORT MORAL

Exercice 2023

L'année 2023 à la Maison de l'Enfance

L'année 2023 a été marquée par le changement.

Changements dans le personnel permanent avec le départ à la retraite de Martine, notre comptable depuis 37 ans et de Maud, responsable 6/13 et montagne depuis 5 ans.

Ceci nous a amenés à revoir notre fonctionnement : Externalisation des paies et arrivée de Lydie au poste de comptable ; changement de poste pour Justine, devenue responsable de l'accueil de loisirs vacances et des activités de montagne ; arrivée d'Adèle en fin d'année, responsable de l'accueil de loisirs Chapi Chapo et de la parentalité.

Changements également dans le mode de financement de la Ville : Diminution de la subvention de fonctionnement compensée par une augmentation du « quantitatif ». Ce mode de calcul nous pousse à augmenter notre activité pour la financer ; Fin du financement des ateliers périscolaires en juin. Malgré cette perte financière, la MEP a décidé de continuer ses ateliers afin de proposer aux enfants une alternative au périscolaire Ville. Sans ces ateliers, les enfants du quartier ne pourraient pas découvrir la danse, la cuisine, le théâtre, la musique, le judo, le jardinage ... Sur cette année test, nous devons faire des ajustements pour autofinancer ces ateliers : augmentation légère des tarifs, arrêt des ateliers trop chers, davantage d'ateliers animés par l'équipe de permanents.

Enfin, changement du bureau de l'association : en septembre, les 3 postes du bureau ont été renouvelés. Arrivée il y a trois ans au sein du Bureau du Conseil d'Administration de la Maison de l'Enfance Premol, j'ai pu faire partie intégrante du projet associatif en faveur de nos enfants. Si ma première ambition était de simplement avoir une meilleure compréhension du fonctionnement de l'association, force était de constater que nous manquions de bénévoles. Je me suis présentée comme Trésorière.

Le Conseil d'Administration a besoin d'un bureau complet pour que l'association fonctionne. Sans celui-ci, la Maison de l'Enfance, au cœur de notre secteur, ne pourrait plus être. Dans l'intérêt des enfants et parce que les projets éducatifs et pédagogiques me semblent primordiaux en parallèle de l'école, j'ai accepté cette année d'être Présidente du Conseil d'Administration.

Bien que ce ne fût pas vraiment mon choix, c'est cependant avec regret que je ne ferai plus partie du Conseil d'Administration l'année prochaine, suite à mon déménagement.

J'espère que de nombreux parents continueront de participer activement à la poursuite du fonctionnement de cette belle association, qui fait la part belle à l'apprentissage du respect de la nature, de la coopération entre tous.tes, et de l'intérêt supérieur des enfants.

Je remercie donc les animateurs.rices pour leur soutien, les autres parents pour leur bienveillance, et la direction pour leur très grande aide.

Ce qui ne change pas à la Maison de l'enfance Premol, son ambition : Rapprocher les enfants de la nature, les aider à grandir en lien avec leur environnement, mettre tout en œuvre pour favoriser l'inclusion de tous les enfants, garder un lien avec les familles, favoriser la participation de toutes et de tous.

Pour le conseil d'administration, Magali Chaniot, Présidente

Assemblée générale

2024

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2023

Faits significatifs de l'année 2023 :

Budget global de 494 401€ en hausse de 3 382 € (+ 0,69 % par rapport à 2022)

L'exercice 2023 présente un déficit de **10 292 €**. **Soit trois déficits successifs.**

	Année 2023	Année 2022	Année 2021	Année 2020	Année 2019
Résultat d'exploitation	- 12 227 €	-26 994 €	- 5 188 €	28 207 €	17 782 €
Résultat	- 10 292 €	- 28 191 €	- 1 040 €	28 508 €	16 145 €

1- Le compte de résultat :

Il dresse l'ensemble des dépenses et recettes de l'année et fait apparaître un excédent ou un déficit.

Les charges d'exploitation sont les dépenses et les produits d'exploitation sont les recettes liés à l'activité de l'année.

	Année 2023	Année 2022	Différence
Total des charges d'exploitation	494 401 €	489 021 €	+ 5 380 €
Total des produits exploitation	482 174 €	462 028 €	+ 20 146 €
Différence	- 12 227 €		

Les charges

Les achats et charges externes : Les achats sont en baisse cette année de 6 642 €. 3 raisons à cela : 1/ Des prestations de personnel extérieur pour l'entretien des locaux en baisse de 5 313 €, car nous avons aussi recruté en CDD et augmenté le temps de travail au lieu de passer par ADAMS ; 2/ Nous avons moins fait d'avance pour les formations (- 5 054 €) ; 3/Nous avons limité les achats de prestations, notamment pour le périscolaire (-5 285 €)

Parallèlement à ces baisses, les repas, la maintenance, le matériel pédagogique, les transports et la location de locaux sont en hausse, ainsi que l'énergie qui est une nouvelle ligne de dépense (compensée par une subvention de la Ville).

Les charges de personnel : (76,15% des charges d'exploitation en 2023)

	2023	2022
Charges de personnel	376 497 €	357 850 €
Subv ASP	- 48 764 €	- 71 037 €
Charges - ASP	= 327 733 €	= 286 813 €
Charges de personnel – ASP + personnel externe + Honoraires social	= 349 151€	= 304 046 €

Les salaires, charges et cotisations formation (aides déduites) sont en **hausse de 40 920 € (+14,26 %)**. Nous avons eu un départ à la retraite qui a occasionné une charge salariale de 26 746 € (indemnité + charges).

Par ailleurs, il faut pondérer ce chiffre avec les charges de personnel extérieur qui sont en forte baisse, car en 2023 nous avons eu moins recours à notre prestataire Adam's (- 5 313 €), pour le remplacement d'agents de service.

Il faut ajouter notre prestataire paies «Dactyl» pour un montant de 4 819 € (-502 €).

En comptant le personnel extérieur, la part des salaires est en hausse de **14,83 %**.

Si on va dans le détail, la part des salaires des contrats d'animateurs.trices en **CEE a augmenté de 29,29 %** (nous avons eu plus d'animateurs et avons surtout augmenté les salaires de + de 10 %) et la part des **salaires des permanents a augmenté de 3 %**.

Par contre, la part des salaires des permanents représente 88 % du total.

Les subventions de l'ASP (subventions sur les contrats aidés + services civiques + apprentis) sont en baisse de 31,35 %. Nous avons diminué le nombre de contrats PEC et 2 de nos contrats d'apprentissage étaient dans leur deuxième année et donc plus financés du tout.

Les recettes

Nos adhésions sont en baisse de 21,93 %. En raison de notre manque de place, nous avons dû refuser de nouveaux enfants tout au long de l'année. Notre fréquentation est similaire, mais avec moins d'enfants différents.

Le chiffre d'affaires (les participations familles au sens large incluant les aides aux familles) de notre association a diminué de **676 € (- 0,8 %)**.

Si on ajoute les ventes d'activité (participation de partenaires), on est en **hausse de 339 €**. Malheureusement, nous espérons une hausse plus significative.

La baisse sur les Aides CCAS et les Bons vacances est en partie due à l'annulation de 2 camps cet été, le séjour passerelle avec la MJC et le mini camp à Chante Matin pour les plus jeunes.

Détail des participations familles :

	Année 2023	Année 2022	Différence
Participation famille	55 151 €	52 619 €	+ 2 532 €
Aide Département	5 201 €	3 627 €	+ 1 574 €
Aides CCAS	16 221 €	18 803 €	- 2 582 €
CAF bon vacances	5 360 €	7 560 €	- 2 200 €
total	81 933 €	82 609 €	- 676 €

Les subventions :

Pour le bon fonctionnement de notre maison, nous touchons des subventions d'exploitation, qui nous sont versées par plusieurs organismes tels que :

- **Ville de Grenoble** : subvention annuelle de fonctionnement + quantitatif est en hausse (+ 21,40 %). Cette hausse est due à un changement dans le mode de financement et à un changement d'écriture comptable. Le périscolaire et les séjours étaient l'année dernière sur la ligne projets et cette année nous avons la subvention énergie qui s'ajoute.

- **Ville de Grenoble sur des projets** : Projet d'investissement et carnaval : en baisse (74,02 %) en raison du changement d'écriture comptable.
Globalement les subventions Ville sont en hausse de 13,65 %

Tableau des subventions de la Ville de Grenoble :

	Année 2023	Année 2022	Différence
Sub annuelle de fonctionnement	140 000 €	158 939 €	- 18 939 €
Sub liée à l'activité (2022)	118 993 €	54 401 €	+ 64 592 €
Sub sur projets	4 895 €	18 840 €	- 13 945 €
total	263 888 €	232 180 €	+ 31 708 €

Il est difficile de comparer les deux années en raison du nouveau mode de financement.

C'est tout de même une belle augmentation.

A noter que nous avons perçu 1 863 € au titre de nos dépenses d'électricité (en avantage en nature précédemment) et 7 323 € en «plus», correspondant au bonus territoire de la CAF. En 2024, ce sera déduit de notre quantitatif.

- **CAF** : prestation de service liée au nombre d'heures / enfants (28 918 €) et subventions pour la Ludo Chapi-Chapo : 3 000 € (REAAP), le handicap : 6 000 €, le plan mercredi + la bonification : 1 702,07 €, **le bonus territoire : 7 322,55 € (nouveau financement qui sera déduit de la subvention Ville en 2024).**

- **Département** : aide à l'action de parentalité (7 800 €) et spectacle petite enfance de fin d'année (1 000 €) . **C'est une baisse de 2 700 € sur le soutien à la parentalité.**

- **FONJEP** : pour le poste de direction (7 107 €)

- **État** : aide de l'ASP pour les emplois aidés (contrats PEC, Adulte-relais, apprentissage, professionnalisation, services civiques) : 48 764 €, **en baisse de 23 417 €**. Nous avons diminué le nombre de contrats PEC et 2 de nos contrats d'apprentissage étaient dans leur deuxième année et donc plus financés.

Ces subventions sont globalement en hausse de 3,37 %. C'est beaucoup trop peu au vu de l'augmentation de toutes nos dépenses

A noter : au titre du soutien de la Ville, il faut prendre en compte les avantages en nature : locaux, eau et chauffage, valorisés à hauteur de **55 996 €**.

Cette année, nous avons valorisé le bénévolat dans nos avantages en nature. Ce sont des personnes qui font de l'animation ou des pédibus bénévolement. **Cela est valorisé à hauteur de 2 387,36 € cette année.**

2- Le Bilan :

Le bilan présente la situation au 31/12/2023 du point de vue du patrimoine et du financement.

Actif

Immobilisations :

Acquisitions d'immobilisations : Nous avons réalisé quelques achats de matériel cette année : un ordinateur, du mobilier pour Chapi Chapo.

La valeur nette comptable augmente donc un peu cette année de 1 398 € et s'élève à 7 089 €. Cela reste très faible, car notre matériel est vieillissant et beaucoup est entièrement amorti.

Créances usagers et comptes rattachés :

Ce sont toutes les personnes ou organismes qui doivent de l'argent à notre association (les familles, la Ville de Grenoble, le Conseil Général, le CCAS, la Caf, etc.) au 31/12/2023.

Les créances clients et usagers, s'élèvent à 4 130 €. (Déduction faite de la provision de 1 758 € pour créances douteuses), en légère baisse.

Les autres créances (état, collectivités, CAF) sont identiques. Elles s'élèvent à 18 165 € au 31/12/2023.

Ces chiffres ne sont pas bons ou mauvais. C'est une photographie au 31 décembre dans l'attente de règlements pour la plupart en janvier.

Nos disponibilités : Elles sont en forte baisse, et passent à **95 354 €**. **Nous avons en effet puisé dans nos provisions retraites pour l'indemnité de départ de notre comptable.**

Elles nous permettent de ne pas avoir de problème de trésorerie. Le versement d'une grosse part de notre subvention Ville en début d'année y contribue aussi. **Nous devons être très attentifs à la diminution de ces disponibilités.**

Passif

Nos fonds propres sont encore en baisse en raison de notre déficit. **Ils ne s'élèvent plus qu'à 39 198 €,**

Les fonds propres servent à avoir une marge de manœuvre pour faire fonctionner notre établissement. **Cette marge est maintenant insuffisante et nous devons absolument inverser cette tendance en 2024.**

Nos provisions pour charges sont en baisse de 18 730 € en raison de la reprise pour l'indemnité retraite de notre comptable.

Le total des dettes s'élève à **46 637 €**. Ceci correspond à des factures non réglées ou non parvenues au 31/12/2023 et aux charges sociales du dernier trimestre.

Analyse de notre budget par secteurs d'activité :

Nous pouvons regarder notre budget de façon analytique :

- Nos actions de parentalité : équilibrées grâce aux subventions CAF et département.
- Nos animations de quartier : équilibrées grâce aux subventions ville
- Notre ACM extrascolaire : excédentaire de 2 993 € (inclus les séjours courts)
- Notre ACM périscolaire : déficitaire de 12 794 €
- Nos séjours longs : déficitaires de 992 €

Notre ACM périscolaire est fortement déficitaire. Cela concerne le périscolaire du soir qui n'est plus financé depuis septembre. C'est aussi les mercredis qui coûtent cher, car ils sont animés presque essentiellement par du personnel permanent.

Nos séjours (tous confondus) sont déficitaires de 1 262 €. Les séjours de l'été s'équilibrent, mais c'est le séjour neige et ski qui génère ce déficit.

Séjours 2020	Déficitaires	- 4 351 €
Séjours 2021	Excédentaires	+ 1 025 €
Séjours 2022	Excédentaire	+ 1 242 €
Séjours 2023	Déficitaires	- 1 262 €

Conclusion

Nous terminons 2023 avec un nouveau déficit et une nouvelle baisse de nos réserves. Nous n'avons pas réussi à faire remonter notre activité et c'est aujourd'hui la condition à notre équilibre financier. Nous devons trouver des solutions pour rééquilibrer notre budget en jouant sur les dépenses : arrêt des activités trop déficitaires, baisse de la masse salariale avec des contrats aidés ; mais aussi sur les recettes en retrouvant notre niveau d'activité de 2019 pour augmenter nos subventions liées à la fréquentation.

Les chiffres de fréquentation de début d'année nous laissent penser que nous sommes bien partis, mais nous ne devons pas relâcher nos efforts, notamment cet été et suivre aussi très attentivement notre trésorerie et nos dépenses, notamment sur les charges de personnel.

Pour le conseil d'administration, Souhila Belattar Kachtouli, Trésorière

Compte de résultat

Exercice 2023

Compte de résultat du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	1 068	1 368	300	21.93
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	77 616	75 078	2 539	3.38
Parrainages	5 360	7 560	2 200	29.10
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	375 502	363 259	12 242	3.37
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	23 035	13 559	9 476	69.89
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	407	1 204	1 611	133.83
Total I	482 174	462 029	20 146	4.36
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	113 742	120 394	6 642	5.82
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 562	3 922	1 640	41.83
Salaires et traitements	303 803	290 770	13 033	4.49
Charges sociales	67 132	63 158	3 975	6.29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 173	2 271	98	4.33
Dotations aux provisions		7 438	7 438	100.00
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	1 988	1 078	910	84.35
Total II	494 401	489 021	5 380	1.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 227	26 994	14 766	54.70

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 719	799	919	115.04
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 719	799	919	115.04
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 719	799	919	115.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	10 509	26 194	15 686	59.88
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	217		217	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	217		217	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		1 997	1 997	100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI		1 997	1 997	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	217	1 997	2 214	110.85
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	484 109	462 827	21 282	4.60
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	494 401	491 018	3 382	0.69
5. EXCEDENT OU DEFICIT	10 282	28 191	17 900	63.49

Bilan Actif

Exercice 2023

Bilan Actif au 31/12/2023

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	7 218	7 218		127	127	100.00
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	36 764	30 806	5 958	4 433	1 525	34.39
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	1 131		1 131	1 131			
Total I	45 113	38 024	7 089	5 691	1 398	24.56	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 887	1 758	4 130	6 590	2 460	37.33
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	18 165		18 165	18 163	1	0.01
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	95 354		95 354	131 416	36 061	27.44
Charges constatées d'avance (2)	966		966	5 148	4 182	81.24	
Total II	120 372	1 758	118 615	161 317	42 702	26.47	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	165 485	39 781	125 704	167 009	41 304	24.73	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

Bilan Passif

Exercice 2022

Bilan Passif au 31/12/2023

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	48 172		48 172			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	1 318		29 509		28 191	95.53	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	10 292		28 191		17 900	63.49	
Situation nette (sous total)	39 198		49 490		10 292	20.80	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	39 198		49 490		10 292	20.80	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	39 161		57 911		18 750	32.34
	Total III	39 161		57 911		18 750	32.34
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 191		20 743		6 552	31.59
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	32 107		37 004		4 897	13.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	339		1 008		669	66.36
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance	687		652		164	19.27	
Total IV	47 325		59 607		12 282	20.61	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	125 704		167 008		41 304	24.73	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

58 756

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Budget Prévisionnel 2024

DÉPENSES	MONTANT EN EUROS	RECETTES	MONTANT EN EUROS
60 – Achats	58 700,00 €	70 – Ressources propres	101 050,00 €
Prestations de services	22 000,00 €	Prestations de services	100 000,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	31 000,00 €	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 900,00 €	Produits des activités annexes	1 050,00 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 300,00 €	Autres :	
Autres fournitures	1 500,00 €	74 – Subventions d'exploitation	356 407,00 €
61 – Services extérieurs	17 800,00 €	État, précisez le(s) ministères : FONJEP	7 107,00 €
Sous-traitance générale	0,00 €		
Locations	10 000,00 €		
Entretien et réparations	2 500,00 €	Région Auvergne Rhône-Alpes	
Assurances	3 300,00 €	Autre région :	
Divers	2 000,00 €	Conseil départementale de l'Isère	8 800,00 €
62 – Autres services extérieurs	35 907,00 €	Autre CD :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	17 000,00 €	Grenoble Alpes Métropoles	
Publicité, publication	207,00 €	Ville de Grenoble	255 000,00 €
Déplacements missions	15 000,00 €	Autres communes ou EPCI :	
Frais postaux et de télécommunication	2 200,00 €	SUBVENTION CAF	5 500,00 €
Services bancaires et autres	1 500,00 €	Organismes sociaux : CAF	39 000,00 €
63 – Impôts et taxes	5 350,00 €	Fonds européens :	
Impôts et taxes sur rémunération	4 000,00 €	ASP (emplois aidés)	41 000,00 €
Autres impôts et taxes	1 350,00 €	Autres :	
64 – Charges du personnel	342 800,00 €	75 – Autres produits de gestion courante	6 200,00 €
Salaires et traitements	282 200,00 €	Cotisations, licences, adhésions	1 200,00 €
Charges sociales	60 600,00 €	Autres :	5 000,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	100,00 €	76 – Produits financiers	2 000,00 €
66 – Charges financières		77 – Produits exceptionnels	
67 – Charges exceptionnelle		78 – Reprise sur amortissement	
68 – Dotations aux amortissements	9 000,00 €	79 – Transfert de charges	4 000,00 €
TOTAL DES CHARGES Hors contributions volontaires en nature	469 657,00 €	TOTAL DES PRODUITS Hors contributions volontaires en nature	469 657,00 €
89 – Emploi des contrib. Volontaires en nature	57 991,00 €	89 – Emploi des contrib. Volontaires en nature	57 991,00 €
Bénévolat	2 000,00 €	Bénévolat	2 000,00 €
Mise à disposition des biens et prestations	55 991,00 €	Mise à disposition des biens et prestations	55 991,00 €
Secours en nature		Secours en nature	
TOTAL DES CHARGES	527 648,00 €	TOTAL DES PRODUITS	527 648,00 €



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a fonctionné tous les mercredis après-midi, toutes les vacances scolaires de 8 h à 18 h, à l'exception de 2 semaines aux vacances d'été et 1 semaine aux vacances de fin d'année.

Nous avons accueilli 276 enfants différents (143 garçons et 133 filles) Cela représente 163 familles, majoritairement des quartiers Village Olympique et Vigny Musset.

Nombre d'heures réalisées/heures payées par la CAF et la Ville pendant le COVID

année	Marmottes				Eterlous				Castors				Lynx				TOTAL			
	2021	2021	2022	2023	2021	2021	2022	2023	2021	2021	2022	2023	2021	2021	2022	2023	2021	2021	2022	2023
Mercredis	2655	2794	2626	2591	2124	2274	1237	912	3869	4086	5356	5049	721	841	1717	1979	9369	9995	10936	10531
Vacances	5786	7548	8803	8663	5301	6544	2982	2556	10149	11659	13780	13135	4354	5686	5358	6924	25590	31437	30923	31278
total	8441	10342	11429	11254	7425	8818	4219	3468	14018	15745	19136	18184	5075	6527	7075	8903	34959	41432	41859	41809

Bilan quantitatif :

Cette année, notre fréquentation est quasiment identique à l'an dernier à 50 heures près. Nous avons une petite augmentation pour les vacances et une baisse sur les mercredis. Tous les groupes sauf les Lynx sont en baisse toutes périodes confondues. Les enfants grandissent, mais continuent à fréquenter l'accueil de loisirs. C'est un bon indicateur .

Bilan qualitatif :

L'année 2023 a été marquée par des changements de responsables des accueils de loisirs. Suite au départ de Maud vers de nouveaux horizons dès le mois d'avril, c'est Justine (anciennement « responsable petite enfance et parentalité ») qui a pris sa suite au poste de « responsable enfance et actions montagne ». Cela a également été l'occasion de remodeler les directions des accueils de loisirs de la Maison de l'enfance. En effet, Nadine est désormais directrice des accueils périscolaires (ateliers du soir et mercredis), et Justine est désormais directrice de l'accueil extrascolaire. Cela dans l'optique d'une meilleure répartition de la charge mentale de l'équipe de direction, chacune ayant désormais des tâches plus ciblées et identifiées.

1. Le groupe des marmottes (PS/MS)

En 2023, le groupe des marmottes a accueilli 83 enfants différents. Emmené par Roxane (référente du groupe, en contrat d'alternance) jusqu'en juin et la fin de son BPJEPS, Elisa a pris le relai de sa direction cet été pour effectuer son stage pratique BAFD. Nadine a joué l'intérim de septembre à fin octobre en attendant l'arrivée d'Adèle, nouvelle « responsable petite enfance et parentalité ». Ces différentes directions ont entraîné quelques changements dans le fonctionnement et le projet, et il faudra attendre l'année 2024 pour que cela se pérennise à nouveau.

Au sein du lieu d'accueil du jeune enfant Chapi Chapo, l'année 2023 a été bercée par un travail collaboratif entre le CCAS, la Ville de Grenoble et la Maison de l'enfance afin de réfléchir et d'agir en faveur d'une nouvelle convention de partenariat et de partage des locaux. Cela a débouché sur le réaménagement de la salle « ludo » et l'édition d'une nouvelle charte de fonctionnement.

2. Le groupe des éterlous (GS/CP)

Ce changement de référence a entraîné quelques modifications dans le fonctionnement du groupe mais plusieurs projets d'animation ont tout de même pu voir le jour.

Nous avons remis l'accent sur l'importance des conseils de groupe afin que les enfants apprennent à s'exprimer et à donner leur avis. Cette instance permet de sensibiliser les enfants aux discussions collectives et s'inscrit ainsi dans une continuité puisque cela sera mis à profit plus tard, lorsqu'ils seront dans les groupes des castors et des lynx. Le vivre-ensemble est une des valeurs fortes développées par la maison de l'enfance, dès le plus jeune âge.

3. Le groupe des castors (CE1/CE2)

En 2023, le groupe des castors a accueilli 69 enfants différents. Il a été emmené par Léo (référént du groupe, en contrat d'alternance BPJEPS) jusqu'en mai, puis par Sophia (référente du groupe, en contrat d'alternance sur un CPJEPS) jusqu'au mois d'août, puis par Elisa à partir de septembre. Les principales difficultés ont résidé dans la dynamique du groupe qui s'est avérée être « électrique ». En effet, nous avons accueillis peu d'enfants porteurs de handicap mais beaucoup d'enfants présentant des troubles du comportement (troubles déficit de l'attention et de l'hyperactivité, violences verbales, violences physiques, moqueries, insolences...). Cela a fortement impacté la dynamique générale et le travail des équipes d'animation s'est largement orienté en direction du vivre-ensemble. Pourtant, un long travail avait été effectué depuis 2022 par Léo sur la thématique de la coopération.

A l'automne 2023, l'arrivée d'Elisa en tant que référente a permis de redynamiser l'espace. En effet, en parallèle de son entrée en formation BPJEPS et de l'écriture de son futur projet d'animation qui verra le jour en 2024, elle a décidé d'entamer un réaménagement de l'espace afin de permettre une meilleure utilisation des locaux. Désormais, la salle d'accueil est plutôt une salle de jeux, la salle du milieu est réservée aux activités manuelles, tandis que la salle du fond est le coin calme. C'est également dans ce dernier espace que se déroulent les conseils de groupe. L'aménagement n'est à ce jour pas encore terminé.

4. Le groupe des lynx (CM1 à 13 ans)

En 2023, le groupe des lynx a accueilli 47 enfants différents. Il était emmené par Amine (en contrat d'alternance sur un BPJEPS). Présent depuis 2022, il a su impulser une dynamique collective et instaurer une vie de groupe agréable et préservée de certaines difficultés rencontrées auparavant (comme des prémices de la délinquance). Plusieurs enfants porteurs de handicap ou de troubles spécifiques ont été accueillis, ce qui a permis au groupe de travailler sur le vivre-ensemble, la tolérance, et l'inclusion.

Amine a mis en place plusieurs projets d'animation tout au long de l'année et a organisé le travail passerelle en mettant en place plusieurs activités communes avec les jeunes 11-14 ans de la MJC-théâtre Prémol.

5. L'équipe d'animation

En 2023, nous avons étoffé l'équipe d'animation permanente en comptant un.e animateur.rice référént.e (en contrat d'alternance BPJEPS ou CPJEPS) par tranche d'âge accompagné.e par des animateur.rice.s permanents (en contrat PEC ou alternance CPJEPS). Nous notons la réussite de Roxane qui a obtenu son diplôme BPJEPS en juillet. Cette équipe nous permet d'assurer une continuité tout au long de l'année et de favoriser la mise en place d'un projet pédagogique de qualité.

Concernant les animateur.rice.s occasionnel.le.s, les problèmes de recrutement sont toujours d'actualité. Cela n'est pas sans conséquence : diminution des effectifs dans les groupes, répercussion sur les inscriptions au secrétariat... Au total, ce sont 40 animateur.rice.s occasionnel.le.s (contrats C.E.E.) qui ont encadré en 2023.

6. Bilan global de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs 3-13 ans a très bien fonctionné, malgré un important turn-over des équipes d'animation et notamment des référents de groupe. Des projets ont été menés tout au long de l'année et nous avons travaillé nos passerelles avec l'EAJE Chapi-Chapo ainsi qu'avec la MJC-Théâtre Prémol.



Les séjours

Les séjours sont un des axes de notre projet éducatif. Nous proposons généralement des séjours sur toutes les périodes de vacances hormis Noël. L'été, nous avons une proposition toutes les semaines. Nous essayons de varier nos destinations avec toutefois toujours un lien avec la nature.

Nous avons permis à 57 enfants de partir en séjour (28 garçons et 29 filles).

En 2023 il y a eu :

- Séjour neige et ski à Méaudre en février
- Massacan en juillet
- L'Alpe du Grand Serre en août
- Mont St Martin en août

LES SEJOURS ET CAMPS EN JOURNEES/ENFANTS

année	Marmottes			Eterlous			Castors			Lynx			TOTAL		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023	2021	2022	2023
J Séjour	5	0	0	15	59	10	240	150	260	143	200	139	403	409	409

Tout d'abord, sur l'été, nous avons dû annuler le séjour passerelle avec la MJC Théâtre Prémol suite au départ de Maud et en raison d'un problème d'agrément sur le centre du Trièves, nous avons changé de lieu et dû annuler le mini séjour pour les 4/6 ans, car il n'y avait pas d'agrément PMI à l'Alpe du Grand Serre. Nos séjours sont tout de même identiques à 2022, alors que nous espérons faire beaucoup plus.

Les séjours

1. Le séjour d'hiver à Méaudre (février 2023, 5/13 ans, 5 jours)



Suite à la baisse de fréquentation de notre séjour « ski » les années précédentes, nous avons décidé d'innover avec une formule regroupant des enfants skieurs et non skieurs, de 5 à 13 ans. L'objectif principal étant de découvrir la montagne l'hiver, plutôt qu'une activité précise. Cela nous a permis de remplir à 100% le séjour avec 20 enfants, dont deux de 5 ans. Le groupe était composé de 10 filles et 10 garçons, soit 6 éterlous, 6 castors et 8 lynx.

L'accueil par le centre du Bois de Lune est apprécié dans la mesure où nous partageons des valeurs communes de respect de l'environnement (énergie solaire, alimentation locale et bio...). Malgré les écarts d'âge entre les plus jeunes et les plus âgés, la vie de groupe s'est rapidement mise en place et nous n'avons constatés aucun problème de comportement.

Le groupe des skieurs a pu profiter des pistes de ski de la station de Méaudre. Les groupe des non-skieurs a pu organiser de multiples activités : balades, jeux d'orientation, luge, speed luge, chocolat chaud... Tout le monde s'est éclaté et nous envisageons de réitérer l'expérience.

Compte tenu de la nouveauté de ce séjour, nous avons choisi une équipe d'animation renforcée. Elle était composée de Justine (directrice), Amine (animateur référent), Sofiane (service civique), Eloïse et Tony.

2. Le séjour mer à Massacan (juillet 2023, castors/lynx, 10 jours)

Le séjour à Massacan est toujours très attendu par les familles afin de permettre aux enfants de partir découvrir la mer, les activités nautiques, le bateau... Cette année, le taux de remplissage était de 100%, soit 15 enfants. Emmené par Amine, le groupe était composé de 10 filles et 5 garçons. Les animateurs étaient Redouane (animateur permanent) et Louisa.



Les activités ont été variées (jeux de plage, bateau, naturoscope, grand jeu...) mais l'accent a surtout été mis sur la vie de groupe et la dynamique de vacances. Cette année, les trajets de l'aller et du retour ont été effectués en train. Cela a permis de questionner nos pratiques sur notre empreinte écologique lors des départs en séjours. Tout s'est très bien déroulé, et nous envisageons de repropo- ser ce séjour l'an prochain, en ouvrant quelques places supplémentaires.

3. Le séjour « Aventure sports nature » à l'Alpe du Grand Serre (août 2023, CP à CE2, 10 jours)

Première fois sur dix jours, ce séjour est né suite à la forte demande des enfants de pratiquer les activités de montagne. D'abord prévu à Saint-Sébastien, le gîte de Chante Matin n'ayant pas renouveler sa commission de sécurité à temps pour nous accueillir, nous nous sommes retournés in extremis vers le chalet de l'union local des MJC de Grenoble, à La Morte (station de l'Alpe du Grand Serre).

Pour des questions de transport en minibus, nous avons décidé d'ouvrir 12 places, qui ont été remplies, soit un taux de remplissage de 100%. Le groupe était constitué de 6 filles et 6 garçons : 5 éterlous et 7 castors. L'équipe d'animation était composée de Justine (directrice), Léo et Maïa (animateurs).

Malgré la vétusté du centre et son mauvais état de propreté à l'arrivée du groupe, le séjour s'est très bien déroulé et les enfants ont passé de beaux moments de découverte. Le planning du séjour a été ponctué par des activités spécifiques à la nature et la montagne : tir à l'arc et randonnée (avec Cyrille, ancien responsable enfance de la maison de l'enfance), baignade dans un lac, observation d'animaux sauvages (marmottes, renard)... Mais aussi de beaux moments de groupe : crêpe party, grands jeux en forêt ou encore veillée musicale.

La particularité de ce séjour réside dans le fait qu'il soit en autonomie : tout le monde participe à la vie quotidienne. Le groupe s'est donc organisé pour mettre la table, la débarrasser, confectionner les repas, faire la vaisselle, faire les courses, passer le balai... Dans la joie et la bonne humeur : tous les enfants ont participé à chaque tâche.



4. Le mini-séjour « Nature » à Mont Saint-Martin (août 2023, CP/CM2, 3 jours)

Suite à l'annulation du séjour 4-6 ans à Saint-Sébastien, nous avons décidé de mettre en place un mini-séjour CP-CM2, notamment pour les enfants désirant partir pour la première fois, pas trop loin de la maison. Compte tenu de l'agrément uniquement à partir de 6 ans dans ces locaux, nous n'avons pas pu faire partir de maternels en séjour cet été.



Ce mini-séjour a été emmené par Elisa (responsable), Cindy, Axel et Marie. Le taux de remplissage était de 81 %, soit 13 enfants inscrits sur 16 places ouvertes. Le groupe était composé de 8 filles et 5 garçons.

Le projet était tourné vers la découverte de la nature (jeux extérieurs, balades en forêt, chasse aux trésors...) et la découverte de la vie collective loin de la maison (conseils de groupe, ateliers cuisine, participation aux tâches de la vie quotidienne...).

En 2023 c'est au total : 28 jours de camps sur les 56 jours totaux de fonctionnement de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires.. **409 journées/enfants en séjours. 57 enfants** différents partis en vacances.

Mais c'est surtout :

- Une première à la mer pour plein d'enfants.
- Des moments collectifs partagés.
- Une possibilité de partir en vacances.
- Un apprentissage de la vie par l'expérience de la nature, à la mer ou à la montagne.
- Permettre à chacun de trouver sa place dans un groupe, participer, être utile à l'autre.
- Rendre autonome les enfants, petit à petit dans un souci d'émancipation.
- Rendre acteur, faire réfléchir, développer l'esprit critique.



LE PEDT - Les ateliers périscolaires

Le périscolaire (en heures) / Heures payées par la CAF et la Ville

Maternels				6/8 ans				9/13 ans				TOTAL			
2021	2021	2022	2023	2021	2021	2022	2023	2021	2021	2022	2023	2021	2021	2022	2023
774	943	1477	1319	1873	2233	3653	3383	698	807	1121	915	3345	3983	6251	5617

La maison de l'enfance a été ouverte 4 soirs par semaine pour les ateliers éducatifs.

Cette année, nos ateliers ont touché 192 enfants (96 filles et 96 garçons).

Les ateliers que nous avons proposés en 2023 sont :

- Théâtre avec Sophie puis Cathy de « la Marmite » pour les 7/13 ans.
- Eveil danse avec Jessica pour les 5/7 ans jusqu'en juin
- Danse avec Jazmine pour les 7/13 ans à partir d'octobre
- Judo pour les 6/7 ans avec le GUC Judo Club de Grenoble
- Deux ateliers d'éveil judo pour les 4/6 ans avec le GUC Judo Club de Grenoble
- Deux ateliers cuisine avec Clémence pour les 6/13 ans
- Atelier créatif pour les 6/13 ans avec Elisa puis Sophia
- Eveil Nature pour les 5/7 ans jusqu'en juin avec notre service civique et Léo
- Brico nature pour les 6/13 ans à partir d'octobre avec notre service civique et Rémy
- Escalade avec Maud pour les 8/13 ans jusqu'en juin
- Eveil musical avec Olivier pour le GS/CE1 à partir d'octobre.
- Mangas avec Ilhem pour les CE2/CM2 jusqu'en juin
- Dessin avec Jérôme à partir d'octobre
- Atelier jeu avec Amine et Rémy à partir d'octobre



Notre fréquentation est à nouveau en baisse cette année.

De janvier à juin, nous avons dû à nouveau nous adapter aux règles de la Ville de Grenoble pour obtenir la subvention demandée. :

- 1/ des effectifs minimums par groupe : 8 pour les maternels et 12 pour les élémentaires
- 2/ accueillir les enfants jusqu'à fin juin

Cela nous a amenés à annuler les ateliers pas assez remplis (éveil musical, danse, atelier scientifique) et nous n'avons pas pu reporter toutes les inscriptions sur d'autres ateliers.

Depuis la rentrée 2023, nous n'avons plus de subvention périscolaire.

Nous devons nous auto financer. Nous avons donc un peu augmenté le tarif au semestre et abandonné certains ateliers : Escalade (suite au départ de Maud), éveil nature et éveil danse qui n'étaient pas assez remplis.

Nous avons remplacé l'atelier Mangas par un atelier dessin, animé par un bénévole.

L'atelier « Curieux de nature » est devenu « Brico Nature » pour élargir son public.

Nous avons aussi ajouté l'atelier «jeux» animé par l'équipe.

Nous avons fait le choix de continuer le périscolaire, mais nous devons faire attention à ne pas perdre trop d'argent sur cette activité. Cette année était un test et nous voyons que nous ne pouvons pas augmenter trop nos tarifs au risque de baisser encore notre fréquentation. Nous sommes de plus en plus en concurrence avec le périscolaire Ville et nos tarifs sont plus élevés. (le double)

La solution que nous avons adoptée pour maintenir notre activité périscolaire est de diminuer les ateliers animés par des partenaires extérieurs et d'augmenter les ateliers animés par l'équipe permanente de la MEP.

Attention toutefois à ne pas voir trop grand et à ne pas pouvoir assurer des ateliers de bonne qualité par manque de personnel qualifié.



Les autres axes de notre projet éducatif

- **L'accueil des enfants en situation de handicap.**

C'est un de nos objectifs prioritaires et cela a été une de nos préoccupations premières cette année. Nous accueillons toujours un nombre important d'enfants à besoins spécifiques (autisme, troubles du comportement ou du développement, hyper activité...) dans toutes les tranches d'âge, les mercredis, vacances et en périscolaire.

Au total, 9 enfants accueillis ont une reconnaissance (AEH ou autre) et 4 ont une AESH à l'école. D'autres sont en cours de diagnostique (3).

Pour apporter l'encadrement complémentaire nécessaire à ces enfants, nous avons accueilli une jeune en service civique de mars à fin juillet et 2 autres à la rentrée de septembre.

Nous avons aussi fait appel à des financements de la CAF pour recruter des animateur.trices supplémentaires l'été. Ce financement disparaît en 2024 pour être remplacé par une prestation de service handicap ouverte à toutes les structures pour tous les enfants bénéficiaires de l'AEH.

Cet accueil nécessite beaucoup de temps. Il mobilise une partie de l'équipe pour des réunions, des rencontres avec les familles et le personnel éducatif ou spécialisé, la conception d'outils, le suivi des dossiers... Nous mettons tout en œuvre pour que cet accueil se déroule dans les meilleures conditions possibles pour l'enfant, l'équipe et les autres enfants.

En début d'été, nous avons organisé une demi-journée de formation pour toute l'équipe d'animation et aux vacances d'automne, les enfants ont eu deux journées de sensibilisation aux handicaps avec l'intervention d'une éducatrice spécialisée.

Nous avons pu participer cette année à une commission d'acteurs sur le quartier pour travailler cette question avec les écoles, le périscolaire ville, la santé scolaire et la MDH.

Cela nous a permis de mieux travailler l'accueil en lien avec les autres acteurs éducatifs et de tisser des liens de confiance entre nous.

- **Nos engagements et nos actions pour l'environnement et le développement durable.**

En 2023, nous avons proposé le plus souvent possible des sorties en montagne, pour les petits et les grands. Nous y avons mené des activités sportives (ski, randonnée, course d'orientation...) ou de découverte de l'environnement, en partie grâce à la mission montagne de la Ville de Grenoble qui nous met des professionnels diplômés à disposition, mais aussi grâce aux compétences de Maud et au soutien de nos services civiques « nature ».

Nous initions les enfants au jardinage grâce à nos ateliers périscolaires, co-animés par notre service civique « nature ».

Nous maintenons aussi notre engagement en faveur du développement durable par des choix concrets initiés au sein de la structure sur l'alimentation, le tri des déchets ou encore les transports (adhésion à Citiz, Massacan en train, l'achat de produits écologiques, de papier recyclé...).

Nos actions en détail :

1. La fin du club des p'tits montagnards

Pour la deuxième année consécutive, le club des p'tits montagnards a permis à 8 enfants de profiter d'activités de plein air en 2022-2023. Cette année, le groupe était composé de 2 enfants en Grande Section et 6 enfants en CP. Nous avons fait des sorties en forêt, à la neige, et visité les vergers de Vigny Musset avec un atelier autour des fruits.

Malgré la réussite de cette action et un taux de remplissage de 100%, nous avons décidé de ne pas la renouveler pour l'année scolaire 2023-2024. En effet, la constitution des groupes et de nouveaux projets nous ont obligé à faire des choix.

2. Le cycle d'éveil à la neige

Comme chaque année, nous avons mis en place un cycle d'éveil à la neige prévu pour 4 mercredis. Le taux de remplissage a été de 125%, soit 10 enfants sur 8 places initialement prévues. Le groupe était composé de 3 enfants de grande section et 7 enfants de CP. Cela représente 5 garçons et 5 filles.

Suite à l'annulation des 2 premières séances, nous avons organisé 2 sorties au plateau de l'Arselle, à Chamrousse. Les enfants ont pu profiter des joies de la luge, se balader dans la neige, faire des bonshommes de neige, observer des chiens de traîneaux...

3. Le stage de ski à Lans-en-Vercors

Le stage de ski a été organisé du 13 au 17 février, sur 4 jours complets. Le taux de remplissage a été de 95%, soit 23 enfants sur 24 places proposées. Le groupe était composé de 11 filles et 12 garçons (de CP à collégiens). Emmenés par Maud et une équipe d'animateurs, les enfants ont tous progressé et ont apprécié les joies de la glisse ! Certains d'entre eux ne sont pas encore tout à fait autonomes sur les pistes, ce qui ne les empêchera pas de refaire un stage d'initiation afin de se perfectionner. La station familiale de Lans-en-Vercors est adaptée pour ce stage, les moniteurs ESF sont sympathiques et les infrastructures sont appréciées.

4. Printemps 2023 : Le stage montagne

Ce stage est mis en place dans le cadre du dispositif du CAF jeunes en montagne, financé par la ville de Grenoble. Le taux de remplissage a été de 100%, soit 8 enfants. Suite au départ de Maud en avril 2023, c'est Léo qui a assuré l'encadrement du stage montagne du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023. Les activités étaient les suivantes : une journée de spéléologie à la grotte Roche (dans les Gorges de la Bourne, Vercors), une journée d'escalade, et deux journées de randonnée entrecoupées par une nuit au centre d'hébergement « Le Bienveillant » à La Morte (station de l'Alpe du Grand Serre). Tous les intervenants, ont été compétents et sympathiques. Les trajets ont été réalisés en minibus citiz.

Le stage s'est très bien déroulé et a montré, encore une fois, l'engouement des enfants pour les activités de montagne.

5. Printemps 2023 : Le stage des « p'tits montagnards »

Pour la deuxième année consécutive, Justine a mis en place ce stage avec l'objectif de faire découvrir des activités de nature et de montagne à des enfants de Grande section et CP. Le taux de remplissage a été de 100%, soit 8 enfants. Le groupe était composé de : 1 GS et 7 CP. Ils ont pu profiter de jeux d'orientation en forêt de Poisat, d'une découverte accrobranche au Sappey-en-Chartreuse, de balades et observations des animaux en forêt de Chambaran, puis d'une chasse au trésor en forêt de Poisat. Le stage était encadré par Justine (responsable) et Cyrine (animatrice de l'accueil de loisirs).



Le bilan du stage est positif, les enfants ont adoré les activités malgré une légère fatigue en fin de semaine. Le format de 4 jours est adapté à cette tranche d'âge.

6. 2023-2024 : La mise en place d'un groupe Montagne

A la rentrée 2023, nous avons pris la décision de mettre en place un groupe montagne annuel avec un calendrier prévisionnel sur l'ensemble de l'année scolaire. Ce groupe est encadré par Justine, qui peut être accompagné par une personne en service civique.

Le taux de remplissage est de 100%. Le groupe est composé de : deux enfants en CE1, une enfant en CE2, deux en CM1, et deux en CM2. Cela représente 4 filles et 3 garçons. Les deux premières dates concernent l'année 2023 : la première séance, en novembre 2023, pour faire de jeux de cohésion de groupe (sur la thématique de la montagne) en forêt de Poisat, et la deuxième séance, en décembre, pour découvrir les notions de base de la course d'orientation à la Frange Verte. Les séances suivantes concerneront l'année 2024.

7. Le stage course d'orientation, 2 et 3 novembre 2023

Nouveauté à la maison de l'enfance, ce stage a été encadré par Justine (responsable) et Eloïse (animatrice de l'accueil de loisirs, ancienne service civique Nature). Pour 8 places prévues, nous avons finalement inscrits 12 enfants, soit un taux de remplissage de 150%. Le groupe était composé de trois enfants de CE1, deux enfants de CE2, 6 enfants de CM1 et un enfant de CM2. Cela représente 6 filles et 6 garçons, soit une parité honorable pour un stage à caractère sportif.



Malgré une météo défavorable, nous avons réussi à trouver des solutions pour maintenir les ateliers prévus en les adaptant. Le jeudi, les enfants ont pu découvrir les notions de bases de l'orientation de façon ludique au dojo ainsi qu'au parc de la Frange Verte. Le vendredi, nous nous sommes déplacés en forêt de Poisat pour continuer d'appréhender les notions de base, puis à Eybens pour effectuer en équipe le parcours d'orientation permanent.

Les enfants ont apprécié le stage et ont appris beaucoup de nouvelles choses ! Nous envisageons de renouveler l'expérience en 2024, peut-être plus longue que deux jours.

Les activités de nature et de montagne ainsi que les séjours connaissent une forte demande, et des listes d'attente parfois longues. Les taux de remplissages oscillent entre 85 et 150 %, ce qui est honorable et pourra venir questionner nos pratiques en 2024 en vue d'une augmentation du nombre de ces actions et/ou des places proposées.

Enfin, nous notons une belle parité filles/garçons dans nos différentes actions, ce qui est porteur d'espoir, notamment en ce qui concerne les activités de montagne ainsi que les départs en séjour.

• L'accompagnement à la parentalité

Les actions conduites

En 2023, nous avons conduit :

- Le pilotage de la Ludo chapi chapo : nous avons proposé 48 séances (contre 42 en 2022), encadrées par Justine, Sophia, Yasmina, Nadine et Adèle. Cela représente 30 enfants différents pour 179 participations d'enfants.

Cette année, un véritable travail partenarial a repris avec l'EAJE, autour de l'utilisation de l'espace partagé, via un projet de réaménagement.

- L'intervention de Justine puis d'Adèle à hauteur d'une fois par semaine au LAEP Hironnelle (piloté par la MDH).

-L'intervention de Yasmina à hauteur d'une fois par cycle aux ateliers d'éveil corporel jusqu'en juin (piloté par la MDH).

- Le pilotage du spectacle de Noël : la troupe, composée de 4 professionnelles, 1 service civique, 1 assistante maternelle et 2 bénévoles, a proposé aux 0-6 ans du quartier le spectacle « Le bateau de Mme ZOUGLOUGLOU ».

- L'accompagnement des familles dont l'enfant est porteur de handicap ou de troubles spécifiques.

- 1 sortie familles en janvier en lien avec la MJC Théâtre Prémol pour travailler la passerelle et le projet montagne.

- La journée des parents organisée lors de la quinzaine de la parentalité en juin (mise en place par CAF), proposée en partenariat avec le RPE, la MDH et l'association « Les Pious Pious »



Pour l'année 2023, les actions de parentalité ont permis à environ 80 familles de participer à au moins une action, ce qui représente plus de 200 enfants.





Évènements, partenariats



Actions sur le quartier

- Le Carnaval, qui était cette année sur le thème de la forêt. Pour cette édition, ce sont des arbres qui ont défilé avec la BatukaVI, entourée de près de 300 personnes, enfants et parents. De nombreux partenaires du quartier sont associés au projet.
- La journée des parents en juin
- Un très beau spectacle de Noël cette année, avec presque 300 entrées réparties sur 2 séances. Un gros travail est réalisé avec et grâce à l'équipe du théâtre Prémol par une équipe de 7 personnes, professionnelles et bénévoles.
- Les animations d'été : Nous avons participé à des animations diverses et des bibliothèques de rue.
- La fête de quartier, en septembre, pilotée par l'Union de Quartier. Nous avons participé au forum des associations le matin et aux animations l'après-midi.
- La pause Parent'thé, proposée par la MDH pour aller à la rencontre des familles sur le quartier. Nous participons à l'équipe en partenariat avec le Codase, la MJC Théâtre et le Collège Olympique.
- Plus largement, nous sommes présents dans toutes les instances du quartier qui participent au vivre ensemble : Inter structures, conseils d'écoles, conseils du périscolaire, ...
- Pas de séjour avec la MJC théâtre Prémol cet été en raison du départ de Maud.
- En juin, nous avons arrêté notre partenariat avec l'USVO le mercredi, via le passeport foot, en raison du manque d'animateur pour l'encadrer. Nous devons nous recentrer sur l'accueil de loisirs.

Actions dans la ville

- Nadine participe au groupe de travail des directeurs des structures socio culturelles Grenobloises.
- Elle fait partie de l'Equipe Pluridisciplinaire de soutien du secteur 6, dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE).
- Elle participe aussi au comité de pilotage de la démarche qualité piloté par la CAF de l'Isère.
- Nadine et Justine participent au groupe de travail sur l'accueil des enfants à besoins multiples à l'échelle de la Ville, mais aussi sur le quartier à titre expérimental.
- Elles participent aussi au groupe de travail sur les séjours à l'échelle de la Ville.
- Maud puis Justine ont participé au groupe de travail du programme « jeunes en montagne » initié par la Mission Montagne de la Ville



La vie associative

La Maison de l'enfance est avant tout une association qui vit grâce à l'investissement de parents, qui œuvrent au sein du Conseil d'Administration.

En 2023, il y a eu 11 parents (puis 10) qui se sont engagés pour développer le projet de l'association et soutenir l'équipe.

Suite à l'Assemblée Générale, nous avons dû renouveler entièrement le bureau : Présidente, Trésorière et Secrétaire. C'est beaucoup de travail d'appropriation pour comprendre ces 3 fonctions associatives. 3 personnes ont été cooptées le jour de l'Assemblée Générale, mais aucune n'a pu participer aux CA.

Cette année il y a eu : 8 conseils d'administration avec en moyenne 5 élues (de 4 à 6) et 9 personnes avec les membres associés. Nous sommes accompagnés par les Francas (la fédération à laquelle nous sommes affiliés), l'Union de quartier, la MJC Théâtre Prémol, la MDH Prémol et une élue de la Ville. Ces partenaires nous aident dans nos réflexions et apportent un regard extérieur sur nos actions et notre fonctionnement. Cette participation nous est très précieuse.

Aujourd'hui, il nous faut encore augmenter le groupe du conseil d'administration.

En effet, régulièrement, des familles déménagent, des enfants quittent la maison de l'enfance, car ils ont grandi et chaque année, nous devons trouver de nouveaux parents.

En 2023, une membre a quitté Grenoble, une autre a arrêté de venir et a donc été exclue.

Cette année c'est notre Présidente qui a déménagé et va quitter le conseil d'administration.

Il nous faut penser à l'avenir et reconstituer nos forces vives avec des parents de jeunes enfants qui pourront apporter de nouvelles idées à l'association et l'accompagner pendant plusieurs années.



L'équipe

Notre structure fonctionne par ailleurs grâce à une équipe :

1/ De professionnel.le.s.

En 2023, nous avons eu plusieurs changements dans l'équipe permanente :

- Le départ en retraite de **Martine**, notre comptable depuis 37 ans, remplacée par **Lydie**.
- **Maud** est aussi partie développer de nouveaux projets montagne à la Ville de Grenoble.
- C'est **Justine** qui a pris son poste (un peu modifié).
- En octobre, **Adèle** est arrivée à Chapi Chapo et pour mener les actions de soutien à la parentalité.

L'équipe de direction s'est retrouvée en effectif réduit d'avril à octobre et a dû se serrer les coudes.

Quelques changements dans notre équipe de référents de groupes (emplois PEC ou apprentis) :

- Le départ de Léo (Apprenti), référent des castors fin mai.
- Le départ de Rédouane (PEC) fin juillet.
- Le départ de Roxane sur Chapi Chapo fin août après l'obtention de son BPJEPS.
- L'arrivée de Rémy (Apprenti), animateur à Chapi Chapo en septembre.

Fin 2022, nous avons augmenté cette équipe avec un contrat aidé « PEC » en raison du manque de personnel occasionnel (CEE), mais progressivement, nous revenons à la normale. Les contrats PEC sont de plus en plus courts et de moins en moins aidés financièrement. Ce coût n'est pas tenable sur le long terme. Nous privilégions les contrats d'apprentissage.

2/ De stagiaires, vacataires et services civiques

- Tout au long de l'année, nous accueillons également des stagiaires qui découvrent l'animation. Il y a eu 2 stagiaires Bac Pro animation et 1 stagiaire de 3ème.
- Nous avons aussi eu sur l'année 3 jeunes en service civique pour accompagner les enfants en situation de handicap (13 mois au total) et 2 pour notre projet environnement (6 mois au total)
- Pour l'accueil des enfants, les mercredis et vacances, nous recrutons des jeunes en contrats d'engagés éducatifs (CEE). Ils étaient 40 en 2023 (39 en 2022). Chiffre toujours très bas.

Encore une fois, le fait le plus marquant cette année est la grande difficulté à recruter ces jeunes animateurs CEE. L'équipe de direction a dû encore pallier à ce manque tout au long de l'année.

Cela nous a aussi contraints à limiter notre accueil à chaque période de vacances et les mercredis. Ce qui n'a pas été sans répercussion sur les familles.

3/ De partenaires

- Pour nos ateliers périscolaires, nous faisons aussi appel à des associations partenaires ou des indépendants pour mener certains ateliers qui demandent un diplôme ou une compétence particulière : théâtre, judo, danse, cuisine, musique.

4/ De bénévoles

- **Des bénévoles sont également venus renforcer l'équipe.** 4 personnes extérieures sont venues en animation des mercredis et sur des vacances : Cathy, Anouk et Rémy ou mener l'atelier périscolaire dessin : Jérôme.

Ces personnes nous ont aidés quand nous étions en difficulté et nous les en remercions.

Assemblée générale

2024

STATISTIQUES

Exercice 2023

Les quotients

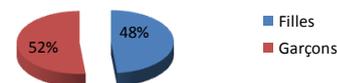
Quotients	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
>1598	2,3%	2,7%	2,8%	3,6%	2,2%	2,5%	1,8%
1447/1597	0,9%	1,3%	1,9%	3,1%	2,4%	2,5%	3,1%
1296/1446	3,4%	3,1%	3,3%	2,6%	3,4%	1,8%	2,1%
1145/1295	3,4%	3,2%	2,8%	3,4%	2,9%	3,8%	2,1%
994/1144	5,9%	4,3%	5,8%	3,8%	3,6%	2,7%	5,2%
921/993	0,8%	1,6%	0,9%	1,7%	2,4%	2,5%	2,9%
849/920	1,3%	4,7%	5,2%	3,3%	2,2%	2,5%	4,2%
777/848	2,7%	2,9%	4,5%	5,7%	4,1%	4,3%	4,4%
705/776	3,6%	6,0%	4,3%	6,2%	6,7%	9,1%	4,2%
633/704	11,1%	7,8%	8,7%	7,8%	8,1%	6,6%	8,4%
560/632	8,6%	11,0%	8,2%	8,5%	7,9%	7,7%	7,9%
488/559	9,2%	10,5%	13,2%	8,8%	11,5%	8,4%	9,9%
416/487	10,7%	9,2%	8,4%	10,7%	12,2%	12,2%	12,8%
344/415	19,5%	15,0%	12,5%	11,6%	13,2%	10,2%	11,3%
272/343	7,6%	9,0%	6,1%	7,1%	7,9%	10,0%	7,9%
<271	9,0%	7,7%	11,4%	12,1%	9,3%	13,2%	11,8%

Les filles et les garçons



Répartition filles/garçons	
Filles	185
Garçons	197
	382

Répartition Filles/Garçons



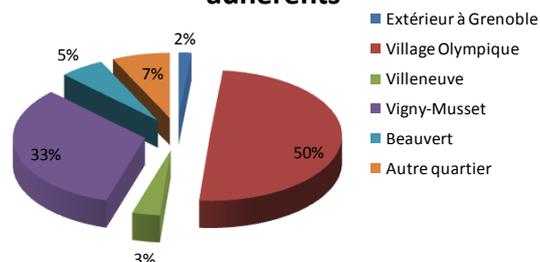
Les quartiers



Répartition géographique des adhérents

Extérieur à Grenoble	6
Village Olympique	190
Villeneuve	13
Vigny-Musset	125
Beauvert	21
Autre quartier	27
Total	382

Répartition géographique des adhérents



Le fait le plus marquant en 2023 est une baisse assez importante de nos adhérents (-13%)

- Notre quotient médian continue aussi de baisser. Il est à **520** (pour 529 en 2022)
Cette baisse est inquiétante au vu de l'inflation et de l'augmentation des salaires et des prestations sociales. Cela montre un appauvrissement de nos adhérents.

Nous pouvons classer nos adhérents en 3 catégories :

- Les plus bas quotients : **61,6 %** sont en dessous de 632 (= à 2022 avec un glissement vers le haut)
- Les « classes moyennes » (entre 633 et 920): **21,2 %** (pour 22,5 % en 2022)
- Les hauts quotients (+ de 921) : **17,2 %** (pour 15,8 % en 2022)

Les bas quotients sont toujours aussi nombreux. On peut espérer, avec la baisse des quotients de 633 à 920, que les classes moyennes se soient un peu « enrichies »

- La répartition filles/garçons se rééquilibre un peu : 48% de filles / 52% de garçons.
- Enfin, pour ce qui est des quartiers, les enfants de Vigny Musset et du Village Olympique sont vraiment notre public cible. Ils représentent cette année **83 %** (81,6 % en 2022).
- A la marge, nous sommes aussi ouverts aux enfants de Beauvert, Villeneuve, des autres quartiers, voire des communes limitrophes. Ils représentent **17 % de notre public**.

Assemblée générale

2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice 2023



Situation élus au 31 12 2023 *

Elus en 2022	Fin de mandat en 2025	
BENZEKRI	Karima	
CHAABANE	Naouel	démission
CHEZE	Léa	
DLOUMOI	Yollène	
KERMOUS	Fadhila	exclusion
MESSAOUDI	Amel	
TASGHAT	Naouel	
Elus en 2023	Fin de mandat en 2026	
AIDLI	Sonia	exclusion
BELATTAR-KACHTOULI	Souhila	
BELOT	Aline	
CHANIOT	Magali	
HAMADA	Meriem	

Le conseil d'administration de la Maison de l'Enfance Prémol se renouvelle généralement par tiers. Chaque année, les élus qui ont siégé 3 ans sont sortants.

Suite aux modifications de nos statuts, un membre non actif (3 CA sans excuse) et plus adhérent est exclu par le conseil d'administration. C'est le cas pour 2 membres cette année.

Aujourd'hui, notre conseil d'administration est composé de 9 personnes, ce qui est peu, même si cela suffit statutairement.

Plus un CA est important, plus il est dynamique et cela permet à chacun de ne pas se sentir contraint et de s'investir en fonction de ses disponibilités.

Par ailleurs, plus les membres sont nombreux, et plus les débats et les échanges sont riches.

Le conseil d'administration est le vrai lieu de pilotage de l'association.

Il embauche le personnel, prend les décisions principales : Ouverture de l'accueil de loisirs, choix des activités périscolaires, des séjours d'été, de projets à développer...

Il est impératif aujourd'hui que le conseil d'administration s'étoffe pour garantir le fonctionnement de l'association et de ses activités.

Suite à l'Assemblée Générale, qui élit les administrateurs, le conseil d'administration vote pour élire pour un an le bureau :

- **1 Président.e**
- **1 Trésorier.e**
- **1 Secrétaire**

A ces postes peuvent être associés 1 vice-Président.e ; vice-Trésorier.re et vice-Secrétaire.

Ceci permet de préparer et d'accompagner les changements et départs.

Lorsque les enfants quittent la Maison de l'enfance, leurs parents élus aussi...

*Ce tableau est mis à jour en fonction des démissions qui nous sont parvenues au 24/05/2024